

Procès-verbal

Le vendredi 04 septembre 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 13 août 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal LARGE.

Secrétaire de la séance : Anne TRICO

Présents : Pascal LARGE, Frédéric IAMETTI, Fatma ARDA, Patrick GORECKI, Anne TRICO, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Thomas BOTTI, Nadine RENOUD-GRAPPIN (VILLETTE), Julien PRETET, Aurélien VAUTRIN

Représentés : Mélanie LEPY représentée par Anne TRICO, Diane GARDETTE représentée par Frédéric IAMETTI, Clémence GILABERT représentée par Pascal LARGE

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1- Approbation du procès-verbal du 03 juillet 2026
- 2- Élection 1ère adjointe
- 3- Élection de la déléguée suppléante communautaire
- 4- Élection de la déléguée suppléante au sein Groupement d'Intérêt Public (GIP)
- 5- Élection de la représentante suppléante à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI
- 6- Élection de la déléguée suppléante au sein du SIVOM Chaintré-Varennes-Vinzelles
- 7- Recensement de la population 2027 : nomination de deux agents recenseurs
- 8- Recensement de la population 2027 : nomination d'un coordonnateur
- 9- MBA : finances : approbation du montant des attributions de compensation 2026 relatives à la compétence Petite enfance
- 10- Aide financière : solidarité en faveur des communes sinistrées
- 11- SUEZ : autorisation de signer un contrat de prestation de services pour le contrôle des points d'eau incendie (P.E.I.) du réseau d'eau potable
- 12- Demande de dérogation au repos dominical pour l'ensemble des commerces de vente au détail, hors commerces de véhicules automobiles
- 13- Versement subventions 2026
- 14- SYDESL : installation d'un poste de transformation de courant électrique - parcelle ZB 124 - située Rue de la Cense - affaire n° 583116
- 15- Autorisation de signer une convention d'attribution d'un drapeau souvenir Français à l'école primaire "l'École Les Vignes Fleuries"
- 16- École "Les Vignes Fleuries" : étude de faisabilité pour la réfection de la ventilation de l'école et l'installation d'une climatisation dans les salles de classes et le réfectoire
- 17- MBA : demande d'un fonds de concours 2026-2032 "voirie" pour le projet de reprofilage de la rue des Longeays et le reprofilage du carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency

Divers :

- 1- Point sur le nettoyage des vitres
- 2- Bulletin municipal 2026
- 3- Urbanisme
- 4- Lotissement "Le Clos de Malpertuis"
- 5- Lettre de Monsieur LIGEZ
- 6- Travaux RD89 - carrefour rue de la Bruyère - Terre de la Cure et carrefour de la déchetterie

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal du 03 juillet 2026 (N° DE_040_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 juillet 2026.

Élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission (N° DE_041_2026)

Mme Anne TRICO ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 1^{ère} adjointe au maire et immédiatement installée.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Élection de la déléguée suppléante communautaire suite à une démission (N° DE_042_2026)

La déléguée suppléante est : Mme Anne TRICO

Élection de la déléguée suppléante au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIA) suite à une démission (N° DE_043_2026)

La déléguée suppléante est : Mme Anne TRICO, 1^{ère} adjointe.

Élection de la représentante à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI suite à une démission (N° DE_044_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité désigne :

La représentante suppléante est : Mme Anne TRICO, 1^{ère} adjointe.

Élection de la déléguée suppléante au sein du SIVOM Chaintré - Varennes-Vinzelles (N° DE_045_2026)

La représentante suppléante est : Mme Anne TRICO, 1^{ère} adjointe.

Recensement de la population 2027 : création des emplois et nomination des deux agents recenseurs (N° DE_046_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Décide de nommer Madame Brigitte BERTRAND et Monsieur Patrick DELORME à occuper les fonctions d'agents recenseurs. Chaque agent sera rémunéré 1 000 € (mille euros) brut, notifié dans l'arrêté de recrutement.

Recensement de la population 2027 : nomination d'un coordonnateur pour le recensement (N° DE_047_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Décide de nommer M. Patrice MOREAU coordonnateur communal d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

MBA : finances - approbation du montant des attributions de compensation 2026 relatives à la compétence Petite enfance (N° DE_048_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve le montant des attributions de compensation pour 2026 de la compétence Petite Enfance à partir de l'évaluation et de la répartition dite « dérogatoire » votée en 2017, pour la commune de Vinzelles.

Aide financière : solidarité en faveur des communes sinistrées (N° DE_049_2026)

Faire un don d'un montant de 1 000 € (mille euros) à la Protection civile,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve ce soutien financier,

Décide de faire un don de 1 000 € (mille euros) à la Protection civile.

Habilite Monsieur le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

SUEZ : autorisation de signer un contrat de prestation de services pour le contrôle des points incendie (P.E.I.) du réseau d'eau potable (N° DE_050_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Autorise le maire à signer un contrat de prestation de services pour le contrôle des points d'eau incendie (P.E.I.) du réseau d'eau potable, tel que joint à la présente délibération.

Demande de dérogation au repos dominical pour l'ensemble des commerces de vente au détail, hors commerces de véhicules automobiles (N° DE_051_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Emet un avis favorable à ce que les magasins WASE ONE, SAS SPORTS ACTION et l'ensemble des commerces de vente au détail, hors commerces de véhicules automobiles, sur la commune de Vinzelles soient autorisés à ouvrir les dimanches suivants :

- dimanche 21 novembre 2027
- dimanche 28 novembre 2027
- dimanche 05 décembre 2027
- dimanche 12 décembre 2027
- dimanche 19 décembre 2027

à l'occasion des fêtes de fin d'année, soit un total de cinq dimanches.

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Versement des subventions 2026 (N° DE_052_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Décide d'attribuer aux associations une subvention.

SYDESL : installation d'un poste de transformation de courant électrique - parcelle ZB 124 - située Rue de la Cense - affaire n° 583116 (N° DE_053_2026)

Le maire informe le conseil municipal que le SYDESL a étudié et chiffré le projet d'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur la parcelle ZB 124 située Rue de la Cense, propriété de la commune, (affaire n° 583116) selon le plan de financement ci-dessous :

	Total TTC	Total HT	Montant éligible HT	Participation SYDESL	Contribution du tiers	Chapitre
Etudes	1 500,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	- €	
Travaux Réseau Electrification	37 317,00 €	31 097,50 €	31 097,50 €	31 097,50 €	- €	
Travaux Eclairage Public ¹	8 372,68 €	6 977,23 €	6 977,23 €	4 664,63 €	2 312,61 €	13
Maîtrise d'œuvre interne (9,4%)	3 696,52 €	3 696,52 €	3 696,52 €	3 696,52 €	- €	
Total des travaux	50 886,20 €	43 021,25 €		40 708,65 €	2 312,61 €	

La contribution de la commune s'élève donc à 2 312.61 euros.

Le SYDESL demande au conseil municipal de prendre connaissance de l'ensemble du dossier, de valider le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Valide le projet, le plan de financement et le montant de la contribution communale,

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Autorisation de signer une convention d'attribution d'un drapeau souvenir Français à l'école primaire "l'École Les Vignes Fleuries" (N° DE_054_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

D'approuver la convention tripartite, conclue entre la commune de Vinzelles, l'école primaire « Les Vignes Fleuries » de Vinzelles et l'association « Le Souvenir Français », relative à l'attribution d'un drapeau souvenir à l'école primaire.

École "Les Vignes Fleuries" : étude de faisabilité pour la réfection de la ventilation de l'école et l'installation d'une climatisation dans les salles de classes et le réfectoire (N° DE_055_2026)

Pour faire suite aux échanges sur ce sujet lors du conseil municipal du 05 juin 2026, le maire a contacté l'entreprise WBI pour une étude de faisabilité pour la réfection de la ventilation de l'école

et l'installation d'une climatisation dans les salles de classes et le réfectoire, sans recourir systématiquement à des solutions actives de climatisation énergivores.
La commune a reçu un contrat d'honoraires de l'entreprise WBI Sarl. Le coût prévisionnel de cette étude est de 3 200 euros H.T.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
Approuve le principe et le lancement de l'étude,
Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

MBA : demande d'un fonds de concours 2026-2032 "voirie" pour le projet de reprofilage de la rue des Longeays et le reprofilage du carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency (N° DE_056_2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
Approuve le projet de reprofilage de la rue des Longeays et le reprofilage du carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency. Le montant prévisionnel du coût de l'opération est de 30 030 € H.T. (rue des Longeays) + 11 262.50 € H.T. (carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency) = 41 292.50 € H.T.
Décide de demander un fonds de concours à Mâconnais Beaujolais Agglomération en vue de participer au financement du projet de reprofilage de la rue des Longeays et le reprofilage du carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency. Le montant prévisionnel du coût de l'opération est de 30 030 € H.T. (rue des Longeays) + 11 262.50 € H.T. (carrefour de la rue des Buchardières et de la rue de Sency) = 41 292.50 € H.T.

La vie communale :

1- Nettoyage des vitres des bâtiments communaux

L'entreprise TRAMONI a réalisé le nettoyage des vitres de la salle des fêtes, de l'école ainsi que celles du restaurant scolaire. Concernant la mairie c'est prévu début septembre.

2- Bulletin municipal 2026

La commission communication doit se réunir pour préparer le courrier à adresser aux associations et entreprises.

3- Urbanisme (au 13 août)

19 déclarations préalables (DP)
1 permis de construire (PC)
1 permis d'aménager (PA)
1 autorisation de travaux (AT)
12 certificats d'urbanisme (Cua)

4- Lettre de Monsieur LIGEZ : demande de rétrocession voirie, réseaux et espaces communs

Le maire donne lecture d'un courrier reçu à la mairie de Monsieur LIGEZ Sébastien, président de l'Association Syndicale Libre du lotissement « le Clos de Malpertuis » demandant la rétrocession des parties communes du lotissement. Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande.

5- Lettre de Monsieur LIGEZ : cheminement sécurisé

Le maire donne lecture d'un autre courrier reçu à la mairie de Monsieur LIGEZ Sébastien demandant un cheminement sécurisé (trottoirs) de son domicile à l'arrêt de bus. Le conseil municipal donne un avis défavorable à sa requête.

6- Travaux RD89 - carrefour rue de la Bruyère - Terre de la Cure et carrefour de la déchetterie

Le département a commencé des travaux sur la route des Allemands - carrefour rue de la Bruyère - Terre de la Cure et carrefour de la déchetterie, pose de bordures de part et d'autre des voiries.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
Prochain conseil municipal vendredi 02 octobre 2026 à 19h00.

Pascal LARGE
Président de séance



Anne TRICO
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small loop.